

DÉPARTEMENT
Côtes d'Armor

CANTON
Dinan

COMMUNE
Vildé-Guingalan

Envoyé en préfecture le 18/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203889-20260818-D1607202602-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juillet 2026

CONVOCATION
03/07/2026
AFFICHAGE
06/07/2026

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à dix-neuf heures quinze, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des associations, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JUHEL, Maire

Présents : Jean-Yves JUHEL, Stéphane MORICET, Karine LESNÉ, Ronan BIARD, Christelle BIGNON, Jean BRIAND, Anne-Marie LE MOAL FOSSARD, Samuel LE PIQUET, David BRANGER, Jérôme JUVAUX, Delphine COLAS, Linda CLOLUS, Vincent LEGOUTÉ, Virginie CABUY, Myriam LE BAIL

Christelle BIGNON a été nommée secrétaire

Objet : Illuminations de Noël

Cette année, il est prévu d'illuminer le secteur de la mairie, notamment suite aux récents travaux effectués sur ce secteur.

Il est proposé, sur avis favorable de la commission fêtes et cérémonies, d'installer des guirlandes lumineuses sur l'intégralité de la mairie et de la Maison du Temps Libre. Plusieurs offres ont été reçues et il est proposé de retenir l'offre remise par YESSS ELECTRIQUE de DINAN pour un montant de 2422.13 euros H.T. pour la fourniture de 72 mètres linéaires de guirlandes lumineuses.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SUIT** l'avis de la commission fêtes et cérémonies,
- **DÉCIDE D'ACHETER** les guirlandes décrites ci-dessus,
- **RETIENT** l'offre remise par l'entreprise YESSS ELECTRIQUE de DINAN pour un montant de 2422.13 euros H.T., soit 2906.56 euros T.T.C.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre
Le Maire,

Transmis à Préfecture de SAINT-BRIEUC
Le 18 août 2026.
Certifié par Monsieur le Maire.

